EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jean-Philippe VALENTIN quitte la séance après le voeu a) relatif aux étudiants. Madame Christine PERRET quitte la séance après le voeu e) relatif à la mise en place d'un abattoir mobile. Messieurs Didier MULLER et Thierry ORLIAGUET quittent la séance après le voeu f) relatif au statut de la Poste. Le rapport n° 64 relatif au parrainage de la frégate FORBIN est retiré de l'ordre du jour. Monsieur Roger GIRARD ne prend part ni au débat, ni au vote.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT VELO

L'Association bénéficie d'une subvention affectée d'un montant de 62 200 €, et de la gratuité des locaux mis à disposition.

Afin de préserver sa programmation théâtrale dans un contexte financièrement fragilisé, il vous est proposé en accord avec votre commission d'accorder une dotation complémentaire de 15 000 €, prévue par-ailleurs en DM2.

15 000 €

ASSOCIATION PEUPLE ET CULTURE

La Ville a prévu de financer en 2008 la réalisation de trois studios de répétition dans le domaine des musiques actuelles dans les locaux de l'Association Peuple et Culture dont l'ouverture est prévue pour début 2009.

Il convient à ce stade du projet de prévoir également le financement de l'équipement technique nécessaire à une pratique musicale de niveau amateur.

Il vous est proposé en accord avec votre commission d'accorder une subvention de 20 000 € correspondant au coût de cet équipement et d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention qui prévoira les conditions dans lesquelles cette association assurera par la suite l'entretien et la surveillance de ce matériel, et sera chargée plus globalement de coordonner l'activité au sein de ces 3 studios.

Ce crédit a été inscrit en DM 2.

20 000 €

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 7 octobre 2008

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI